

Comité de consultation et de suivi

Projet minier Arnaud

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Présenté à
Mine Arnaud

31 Mars 2017

Table des matières

Préface.....	3
Bilan des activités.....	4

Liste des annexes

Annexe 1 – Ordres du jour et comptes rendus de rencontre

Annexe 2 – Communiqués de presse

Annexe 3 – Appel de candidatures

Annexe 4 – Compte rendu de la rencontre spéciale

Préface

Le 17 mars 2015, suite à l'émission du décret ministériel autorisant la réalisation du projet de mine d'apatite de Mine Arnaud, le comité de consultation et de suivi (ci-après appelé le CCS) devenait officiellement opérationnel, après une première année de préparation.

Le présent rapport, le deuxième produit par le CCS, fait état de ses activités réalisées entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017.

Bilan des activités

En début d'année, le promoteur et les membres du CCS ont convenu d'attendre un développement significatif du projet avant de rétablir un calendrier de rencontres. Ainsi, ce n'est qu'à l'automne 2016, suite à un réinvestissement de Yara International, que le promoteur a relancé ses activités sur le terrain et les rencontres avec le CCS. Au total, deux rencontres ont été tenues. L'ordre du jour ainsi que le compte rendu de chacune des rencontres sont présentés en annexe.

Pour cette deuxième année d'opération, MALLETTTE a poursuivi l'accompagnement du CCS pour ses besoins d'animation, d'analyse et de logistique. Les membres ont toutefois réitéré le besoin de réévaluer le mode opérationnel dès l'annonce de la réalisation du projet.

Rencontre régulière du CCS

<i>Date</i>	<i>Principaux sujets discutés</i>
30 novembre 2016	<ul style="list-style-type: none">- Actionnariat- Étude de faisabilité- Travaux terrain- Programme de suivi environnemental
21 février 2017	<ul style="list-style-type: none">- Nominations chez Mine Arnaud- Avancement des études en cours- Suivi environnemental- Préoccupations du milieu (résidents du canton Arnaud et Maire de Sept-Îles)

Après chacune des rencontres régulières, le CCS a émis un communiqué de presse pour relater les principaux sujets de discussion.

Représentation au sein du comité

À sa rencontre du 30 novembre 2016, le CCS a pris la décision de combler le poste vacant de représentant de la société civile. Trois membres ont alors été mandatés pour élaborer et mettre en œuvre un processus de sélection. Suite à un appel de candidatures et des entrevues, le comité de sélection a retenu la candidature de M. Joël Saint-Amand. Cette proposition a été entérinée par les membres le 2 février 2017, en rencontre spéciale. Les membres ont de plus convenu de conserver les candidatures des personnes reçues en entrevue pour les solliciter directement advenant une vacance au cours des deux prochaines années. L'appel de candidatures et le compte rendu de la rencontre spéciale sont présentés en annexe.

Malgré une relance du promoteur en cours d'année, le poste réservé à la communauté innu Takuaihan Uashat mak Mani-utenam est demeuré vacant. Cependant, le CCS a continué de lui communiquer l'information relative à ses activités (invitation, compte rendu, communiqué de presse, etc.).

Annexes

Annexe 1 – Ordres du jour et comptes rendus de rencontre

Projet Mine Arnaud
Ordre du jour

COMITÉ DE CONSULTATION ET DE SUIVI (CCS)

Mercredi le 30 novembre, 13 h

**Toi, Moi & Café
685 Laure, Sept-Îles**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Accueil et ouverture de la rencontre
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
3. Adoption et suivi du compte rendu de la dernière rencontre (18 février)
4. Suivi du projet (promoteur)
 - a. Mise à jour de l'avancement du projet (M. Lafontaine)
 - b. Volet environnement / technique (C. Hardy)
 - c. Volet communication / relations avec le milieu (K. Jourdain)
5. Suivi CCS
 - a. Correspondance de Mme Francine Bélanger
 - b. Durée du mandat des membres
6. Divers
 - a. _____
 - b. _____
 - c. _____
7. Fin de la rencontre

Projet Mine Arnaud

Compte rendu de rencontre

COMITÉ DE CONSULTATION ET DE SUIVI (CCS)

Rencontre No : 9

Mercredi 30 novembre 2016

Toi et Moi Café
685 Laure, Sept-Îles

Membres présents	Organismes
Jean-François Albert	Action pauvreté Sept-Îles
Donald Bhérer	Cégep de Sept-Îles
Émilie Paquet	Chambre de commerce de Sept-Îles
Gervais Gagné	Citoyen, ville de Sept-Îles
Jean-Claude Vigneault	Citoyen, canton Arnaud
Stéphanie Prévost	Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles
Jean-Daniel Trottier	Direction régionale de Santé publique, CISSS de la Côte-Nord
Caroline Hardy	Mine Arnaud
Kateri Jourdain	Mine Arnaud
Michel Lafontaine	Mine Arnaud
Charlotte Audet	Ville de Sept-Îles
Berto Frattin	ZEC Matimek

Membres absents

<i>Poste vacant</i>	Citoyen, ville de Sept-Îles
Luc Dion	Développement économique Sept-Îles
Nicolas Lapierre	FTQ-Métallos
<i>Poste vacant</i>	Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani Utenam
Marie-Ève Cyr	Tourisme Sept-Îles

Autres participants

Véronique Gilain	Mallette (animation)
Martin Tremblay	Mallette (analyse)

1. Accueil et ouverture de la rencontre

Mme Véronique Gilain valide le quorum et ouvre la rencontre en remerciant les participants de leur présence. Au bénéfice de M. Jean-Daniel Trottier, nouveau délégué de la direction régionale de la Santé publique, les participants se présentent à tour de rôle.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Mme Gilain fait la lecture du projet d'ordre du jour. M. Gervais Gagné demande d'ajouter au point « Divers » le sujet : structure du comité. Suite à cet ajout, la proposition d'ordre du jour est acceptée.

3. Adoption du compte rendu de la dernière rencontre

Mme Gilain demande aux participants si le compte rendu de la dernière rencontre reflète bien les propos tenus. Les participants présents lors de cette rencontre attestent de la conformité du compte rendu et le document est accepté.

4. Suivi du compte rendu

À l'invitation de Mme Gilain, Mme Kateri Jourdain fait les suivis des deux dernières rencontres :

18 février 2016

- Les résidents du canton Arnaud ont été avisés par courrier et via une annonce à la radio des travaux réalisés cet automne sur le terrain, notamment les sautages.
- L'état de référence sur l'eau est en cours de révision et sera présenté au CCS une fois accepté par le Ministère.

27 octobre 2015

- Par souci d'indépendance, l'onglet « CCS » sur le site Internet de Mine Arnaud a été dissocié de la section « À propos ».
- Lorsque disponible, l'état de référence sur l'eau sera accessible sur le site Internet de Mine Arnaud sans avoir à le communiquer directement aux organismes intéressés (Inrest et OBV).
- Mine Arnaud confirme sa participation au projet d'observatoire de la baie de Sept-Îles.
- Un formulaire a été élaboré pour encadrer la rémunération des représentants de la société civile.

M. Donald Bhérer précise que l'observatoire de la baie de Sept-Îles prévoit un comité de travail innovateur initié depuis quelques années sur lequel siègent plusieurs partenaires pour discuter d'aspects environnementaux, notamment la qualité de l'eau et de l'air.

5. Avancement du projet

A – Technique

M. Michel Lafontaine informe les membres des développements depuis la dernière rencontre du comité :

- L'accent au cours de la dernière année a été mis sur la révision des coûts du projet. L'acquisition des actifs de Cliffs par le gouvernement du Québec a notamment permis une économie en capitalisation de 82 M\$.
- En octobre, Yara a pris la décision de réinvestir dans le projet permettant ainsi à Mine Arnaud d'initier une mise à jour de son étude de faisabilité. Les résultats devraient être disponibles en mars 2017 et permettre une décision éclairée des actionnaires quant à la suite du projet. Hypothétiquement, les travaux préparatoires débuteraient à l'automne 2017 (route, préparation de terrain, etc.) et une mise en chantier officielle se ferait au printemps 2018.
- Des négociations ont été initiées avec un 3^e partenaire, un opérateur.
- Mine Arnaud a fait l'embauche de nouvelles ressources au siège social et à Sept-Îles.

M. Gagné questionne l'emplacement de la route d'accès du projet. M. Lafontaine répond qu'elle sera située à l'ouest et non via le parc industriel à l'est qui représentait une variante plus onéreuse en raison d'un pont à construire.

M. Jean-Claude Vigneault questionne le prix de l'apatite sur le marché mondial. M. Lafontaine répond que le prix s'est maintenu au cours de la dernière année. Il précise que les tests réalisés avec COREM ont révélé que l'apatite d'ici est d'une excellente qualité, ce qui permettra d'obtenir un bon prix sur le marché.

Mme Émilie Paquet demande si le minerai contient des contaminants comparables à l'apatite du Maroc. Mme Caroline Hardy précise que l'apatite du Maroc contient une teneur élevée en cadmium. Elle ajoute que la présence de ce contaminant dans le gisement Arnaud est bien en deçà des normes. M. Trottier demande s'il est possible d'extraire le cadmium du minerai. M. Lafontaine répond que oui, mais précise que le procédé est très onéreux.

M. Vigneault questionne l'impact sur le coût du projet advenant le report du début des travaux au printemps 2018. M. Lafontaine précise que le modèle mathématique utilisé comprend un indice d'inflation pour tenir compte de cet élément.

M. Lafontaine informe les membres de leur méthode d'analyse des soumissions développée en collaboration avec la COMAX pour favoriser les retombées locales.

B – Environnement

Mme Hardy présente un survol des activités environnementales réalisées au cours des derniers mois :

- L'état de référence pour l'eau est en révision et sera bientôt disponible. Le rapport documente les caractéristiques des eaux de surface et souterraines pour pouvoir, en période d'exploitation, servir de comparaison lors du suivi de la qualité de l'eau. La présence de certains métaux dépasse à l'état naturel les taux acceptés, notamment pour l'argent, le cuivre, le manganèse, le cadmium, le zinc et le baryum.
- Pour répondre à une condition du décret, cinq frayères ont été aménagées sur un lac vierge du territoire de la ZEC Matimek (lac sans nom) afin de compenser la perte d'habitat du poisson. L'omble de fontaine a par la suite été introduit via un prélèvement dans le lac Cacaoui et l'achat d'alevins de la pisciculture de Gallix.
- Des travaux de déboisement sont à venir pour documenter l'épaisseur du mort terrain dans le secteur du parc à résidus.
- Des programmes de suivi sont en cours de rédaction. Certains documents ont déjà reçu l'acceptation des instances concernées. Pour respecter la condition 10 du décret, un tableau de suivi a été élaboré. Des mises à jour régulières seront disponibles sur le site Internet de Mine Arnaud. Les membres sont invités à transmettre leurs commentaires à Mallette pour améliorer l'outil. Le CCS sera informé des changements apportés.

Mme Charlotte Audet demande si un affichage est prévu pour identifier que le lac est ensemencé. M. Berto Frattin répond que oui. Mme Audet demande s'il serait possible de préciser que le projet a été réalisé dans le cadre d'un projet de compensation de Mine Arnaud. M. Frattin répond que la ZEC étudiera la demande.

Au sujet du tableau de suivi, Mme Gilain propose qu'un code de couleur soit utilisé pour mieux différencier l'évolution d'une version à l'autre. M. Gagné demande s'il serait possible d'obtenir une version imprimée au bureau de Mine Arnaud. Mme Jourdain répond que oui.

M. Bhérer demande une précision par rapport à la condition 1. Mme Hardy indique qu'elle fait référence à la documentation déposée au Ministère. Il est convenu de mettre une note à cet effet en pied de page.

Mme Stéphanie Prévost propose que toute la documentation soit également disponible via chacun des onglets (environnement, économie, social) du site Internet de Mine Arnaud pour y avoir accès plus facilement plutôt qu'uniquement dans la section « Documentation ».

Mme Prévost questionne le suivi de la concertation du milieu pour la sélection du projet de compensation des milieux humides. Mme Hardy souligne que le Ministère est peu flexible à ce sujet et que le projet préalablement identifié à l'étude d'impact ainsi que ceux proposés par le milieu n'étaient pas recevables. Elle ajoute que Mine Arnaud a travaillé avec un expert (Line Rochefort) pour réussir à identifier d'autres projets mais ceux-ci n'ont pas été retenus par le Ministère. Ce dernier souhaite un projet dans le même secteur que celui ayant subi une perte d'habitat et présentant une valeur équivalente. Mine Arnaud a donc présenté plusieurs petits projets directement sur la propriété dont certains seront mis en place dès les premières années d'opération.

M. Jean-François Albert questionne l'avancement du plan de mesures d'urgence. Mme Hardy précise que ce plan est actuellement en élaboration et qu'il devrait être déposé d'ici la fin janvier pour consultation et commentaires.

C – Communication / Relations avec le milieu

Mme Jourdain informe les participants des activités de communication réalisées cet automne. Elle souligne le mandat confié à la firme B2C pour actualiser le plan initial de l'étude sur les aspects sociaux. Elle ajoute que les conclusions pourront être présentées lors d'une prochaine rencontre.

Mme Jourdain indique que Mine Arnaud a tenu un total de quatre rencontres avec le conseil des Innus, soit le 16 juin pour rencontrer les nouveaux élus, le 9 novembre pour définir des moyens de faire avancer le dossier au sein de la communauté (échancier critique), le 17 novembre en présence d'Investissement Québec et le 29 novembre avec la SDEUM pour rencontrer leurs gens d'affaires et recueillir leurs attentes. Mme Audet demande si leur participation au CCS a été discutée. Mme Jourdain répond que non, mais ajoute que le sujet pourra être introduit en visant la participation d'une nouvelle ressource du conseil, spécialisée en biologie, Mme Maude Pilot.

Mme Prévost recommande que le CSS reçoive un suivi des travaux de la COMAX pour rendre compte du volet économique. Mme Paquet propose que le CCS adresse une demande directement à la COMAX. Mme Audet souligne qu'en raison de la présence de DESI au sein du CCS, recevoir un rapport sur les activités de la COMAX n'est pas pertinent. Après discussion, les membres conviennent d'en discuter avec le nouveau représentant de DESI.

Au sujet des travaux réalisés cet automne, Mme Jourdain souligne qu'un expert était présent lors des sautages pour documenter les données sismiques. Elle précise que Mine Arnaud n'a reçu aucune plainte à ce sujet.

6. Avancement du projet (CCS)

A – Correspondance de Mme Bélanger

Mme Gilain fait un survol de la correspondance de Mme Bélanger. Mme Audet précise comment le CCS a été interpellé dans ce dossier. Après discussion, il est convenu de répondre uniquement aux questions en lien avec le mandat du CCS et de demander au promoteur de répondre directement à la citoyenne pour les questions d'ordre technique. Mallette fera suivre à tous un projet de correspondance pour approbation.

B – Durée du mandat des membres

M. Vigneault questionne la durée du mandat des représentants de la société civile. Mme Gilain répond que les mandats sont de deux ans et qu'ils débutent à la date à laquelle le comité est devenu officiellement opérationnel. Une discussion s'en suit pour valider la date du début de mandat. Il est convenu d'utiliser la date d'adoption des règlements généraux, soit juin 2015. Tel que prévu aux règlements généraux, pour éviter une terminaison de mandat en bloc, les deux représentants actifs de la société civile sont considérés être sur un poste de trois ans, soit jusqu'en juin 2018.

7. Divers

Puisque les points à discuter concernent le fonctionnement interne du comité, les représentants de Mine Arnaud quittent la rencontre.

A – Structure du comité

M. Gagné propose que le CCS se rencontre en janvier pour mettre en place une nouvelle structure qui saura mieux répondre aux besoins grandissants du comité. Mme Audet précise que le comité dispose déjà de règlements généraux et d'un mode d'opération qui convient au

besoin actuel. Après discussion, il est convenu, dans un premier temps, qu'un processus de recrutement soit initié pour combler le poste vacant de la société civile. Pour ce faire, un comité de sélection est formé des membres suivants :

- M. Jean-François Albert
- Mme Charlotte Audet
- Mme Stéphanie Prévost

Mallette mettra à jour l'avis de candidature pour une publication dans le journal local aux cours des deux premières semaines de décembre. M. Martin Tremblay informe les membres que les entrevues pourraient se tenir en janvier pour être en mesure de présenter une recommandation au CCS en février. Le calendrier de travail présenté convient à tous.

Après discussion, pour éviter dans le futur de recommencer le processus, il est convenu de conserver pour une période de deux ans toutes les candidatures présélectionnées dans le présent concours et d'y puiser un remplaçant si requis.

8. Fin de la rencontre

La discussion étant terminée, Mme Gilain clôt la rencontre. La prochaine rencontre sera tenue en février, suite au processus de sélection d'un nouveau représentant de la société civile. Mallette communiquera avec les membres pour préciser une date.

Fin de la rencontre : 16 h 00

Tableau de suivi

Activité	Responsable
1. Transmettre aux membres du CCS un sommaire de l'étude de caractérisation des eaux de surface et souterraines	Carolyne Hardy
2. Aviser les membres du CCS lorsqu'une nouvelle étude est disponible sur le site Internet de Mine Arnaud	Carolyne Hardy
3. Transmettre à Mallette des commentaires sur la mise en page du tableau de suivi	CCS
4. Vérifier la possibilité de faire référence à Mine Arnaud dans la signalisation du lac ensemencé dans le cadre d'un projet de compensation	ZEC Matimek
5. Lors d'une mise à jour du tableau de suivi des conditions et engagements, rendre disponible au bureau de Mine Arnaud une version imprimée	Kateri Jourdain
6. Préciser au tableau de suivi des conditions et engagements que la condition 1 fait uniquement référence à la documentation déposée au Ministère	Carolyne Hardy
7. Sur le site Internet de Mine Arnaud, dédoubler la documentation pour qu'elle soit également disponible sous l'onglet auquel elle se rapporte (technique, environnement, etc.)	Mine Arnaud
8. Présenter les conclusions de l'actualisation de l'étude sur les aspects sociaux	Kateri Jourdain
9. Sonder l'intérêt d'ITUM à déléguer un représentant au CCS, notamment en la personne de Mme Maude Pilot	Kateri Jourdain
10. Vérifier auprès du représentant de DESI, la possibilité d'obtenir un rapport des activités de la COMAX	CCS
11. Faire approuver par les membres et communiquer une réponse à Mme Bélanger	Mallette
12. Réaliser un processus de sélection pour combler un poste de représentant de la société civile (appel de candidature, présélection, entrevue, etc.)	Mallette Comité de sélection
13. Sonder la disponibilité des membres pour une rencontre en février 2017	Mallette

Projet Mine Arnaud
Ordre du jour

COMITÉ DE CONSULTATION ET DE SUIVI (CCS)

Mardi le 21 février, 13 h 15

**Toi, Moi & Café
685 Laure, Sept-Îles**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Accueil et ouverture de la rencontre
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
3. Adoption et suivi du compte rendu des dernières rencontres (30 novembre 2016 et 2 février 2017)
4. Avancement du projet (promoteur)
 - a. Volet technique
 - b. Volet environnement
 - c. Volet communication / relations avec le milieu
5. Dossiers CCS
 - a. Représentation de la société civile
 - b. Règlements généraux
6. Divers
 - a. _____
 - b. _____
 - c. _____
7. Fin de la rencontre

Projet Mine Arnaud
Compte rendu de rencontre

COMITÉ DE CONSULTATION ET DE SUIVI (CCS)

Rencontre No : 10

Mardi 21 février 2017

Toi et Moi Café
685 Laure, Sept-Îles

Membres présents	Organismes
Donald Bhéeré	Cégep de Sept-Îles
Gervais Gagné	Citoyen, ville de Sept-Îles
Joël Saint-Amand	Citoyen, ville de Sept-Îles
Jean-Claude Vigneault	Citoyen, canton Arnaud
Stéphanie Prévost ¹	Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles
Jean-Daniel Trottier	Direction régionale de Santé publique, CISSS de la Côte-Nord
Caroline Hardy	Mine Arnaud
Michel Lafontaine	Mine Arnaud
Émilie Paquet	Mine Arnaud
Marie-Ève Cyr	Tourisme Sept-Îles
Charlotte Audet	Ville de Sept-Îles
Membres absents	
Jean-François Albert	Action pauvreté Sept-Îles
<i>Poste vacant</i>	Chambre de commerce de Sept-Îles
Luc Dion	Développement économique Sept-Îles
Nicolas Lapierre	FTQ-Métallos
<i>Poste vacant</i>	Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani Utenam
Berto Frattin	ZEC Matimek
Autres participants	
Véronique Gilain	Mallette (animation)
Martin Tremblay	Mallette (analyse)

¹ Par téléphone

1. Accueil et ouverture de la rencontre

Mme Véronique Gilain valide le quorum et ouvre la rencontre en remerciant les participants de leur présence. Au bénéfice de M. Joël Saint-Amand, nouveau représentant de la société civile, les participants se présentent à tour de rôle. Ex-membre désigné de la Chambre de commerce de Sept-Îles, Mme Émilie Paquet se présente en tant que nouvelle directrice des relations avec le milieu et des communications de Mine Arnaud, en remplacement de Mme Kateri Jourdain. Pour conclure les présentations, M. Saint-Amand précise qu'il est biologiste de formation, qu'il a fait carrière au sein de la fonction publique et qu'il a notamment été impliqué dans la négociation avec les autochtones.

Mme Charlotte Audet demande si la Chambre de commerce désignera un nouveau représentant pour siéger au CCS. Mme Paquet confirme qu'un processus de recrutement est en cours pour combler son départ et précise qu'éventuellement, cette nouvelle ressource représentera la Chambre de commerce au CCS.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Mme Gilain fait la lecture du projet d'ordre du jour. Mme Audet demande d'ajouter au point « Divers » un suivi sur les préoccupations du maire de la Ville de Sept-Îles. M. Gervais Gagné demande si la structure du comité sera discutée. Mme Gilain répond que ce sujet pourra être inclus au point 5B – Règlements généraux. M. Donald Bhérer souligne l'importance d'être prudent quant à des changements aux règlements généraux. Il propose que toute demande de modification soit accompagnée d'un avis de motion. M. Gagné précise son objectif de nommer des officiers, ce qui fait déjà partie des règlements généraux actuels. Après discussion, il est convenu que le mode de fonctionnement actuel est adéquat compte tenu de l'état d'avancement du projet.

Suite à l'ajout au point « Divers », la proposition d'ordre du jour est acceptée.

M. Michel Lafontaine propose que la rencontre se termine avant 15 h 30. Il est également convenu de toujours déterminer une heure de fin de rencontre.

3. Adoption et suivi du compte rendu des dernières rencontres (30 novembre et 2 février)

Mme Gilain demande aux participants si les comptes rendus reflètent bien les propos tenus. Quelques corrections sont apportées avant l'adoption.

Suivi du compte rendu du 30 novembre 2016

1. L'étude de caractérisation des eaux de surface et souterraine sera communiquée au CCS dès qu'autorisée par le Ministère.
2. Deux programmes de suivi ont été acceptés par le Ministère et seront bientôt disponibles sur le site Internet de Mine Arnaud.
3. Outre les commentaires émis en cours de rencontre, MALLETTE n'a reçu aucun commentaire additionnel sur le tableau de suivi des conditions et engagements de Mine Arnaud.
4. Le représentant de la ZEC Matimek étant absent, ce suivi sera à revoir à la prochaine rencontre.
5. En tout temps, il est possible de se procurer des documents imprimés du projet au bureau de Mine Arnaud.
6. Une nouvelle version du tableau de suivi intégrant l'ensemble des commentaires émis en rencontre est disponible sur le site Internet de Mine Arnaud.
7. À suivre par Mme Paquet.
8. À suivre par Mme Paquet.
9. À suivre par Mme Paquet.
10. Mme Paquet adressera une demande à DÉSI pour obtenir un rapport des activités de la COMAX.
11. Réalisé
12. Réalisé
13. Réalisé

Suivi du compte rendu du 2 février 2017

Le communiqué de presse pour faire un suivi de la présente rencontre permettra d'annoncer la nomination de M. Saint-Amand au poste de représentant de la société civile.

4. Avancement du projet

A – Technique

M. Michel Lafontaine informe les membres des développements depuis décembre dernier :

- L'étude de faisabilité se poursuit et devrait être terminée à la fin mars, début avril.
- Les négociations se poursuivent avec un 3^e partenaire potentiel (opérateur).
- Les démarches pour identifier des acheteurs se poursuivent.
- Une décision ce printemps et des premiers travaux préparatoires du terrain à l'automne constituent toujours un scénario plausible.

- Mine Arnaud a fait l'embauche de quatre nouvelles ressources depuis les deux derniers mois, soit un ingénieur de procédé, un géologue, une adjointe administrative et une directrice des relations avec le milieu et des communications.

M. Jean-Claude Vigneault demande si Mine Arnaud participe à des colloques sur l'apatite. M. Lafontaine précise que Mine Arnaud participe à des congrès sur les fertilisants pour cibler des acheteurs potentiels.

M. Gagné questionne la présence de machineries dans le canton Arnaud. M. Lafontaine précise la nature des travaux réalisés cet automne, lesquels qui ont pris fin en janvier : nettoyage du terrain, forage, dynamitage et échantillonnage en vrac pour réaliser des tests en laboratoire (test pilote), forage géotechnique pour déterminer la nature et la portance des sols dans le parc à résidus, et des travaux d'arpentage.

MM Gagné et Vigneault questionnent le suivi du promoteur auprès des citoyens du canton et soulignent que, à titre de membre du CCS, ils sont quotidiennement sollicités pour répondre aux questions de leurs citoyens. Mme Audet propose de toujours référer les gens au promoteur ou à son site Internet. M. Vigneault souligne que l'accès à Internet est difficile dans le canton Arnaud. Pour répondre à cette préoccupation, Mme Stéphanie Prévost propose que l'information à jour du promoteur soit disponible dans un lieu public du canton Arnaud et à la bibliothèque Louis-Ange Santerre. M. Gagné souligne sa préférence pour des communications écrites transmises par la poste. M. Bhérer précise cependant que le rôle du CCS n'est pas de faire la promotion du projet. Après discussion, Mine Arnaud prend note des propositions et du besoin d'être plus présent auprès des citoyens touchés par le projet. Il est également souligné que, une fois adopté, le compte rendu des rencontres du CCS est public et représente un bon outil de suivi pour les citoyens.

B – Environnement

Mme Hardy présente un survol des activités environnementales réalisées au cours des derniers mois :

- Aucune activité terrain n'est prévue cet hiver.
- Les programmes de suivi de la zostère et celui de la qualité de l'air ont été déposés aux Ministères et Mine Arnaud attend leurs commentaires et approbations.
- Le programme de suivi sur le bruit et les vibrations a reçu l'approbation du Ministère et sera disponible sous peu sur le site Internet.

- Un second plan de compensation des pertes d'habitats du poisson a été déposé à Pêches et Océans Canada pour commentaires et approbation.
- L'état de référence sur les eaux de surface et souterraine n'a pas encore reçu l'approbation du Ministère. Puisque l'état naturel présente des dépassements pour certaines normes, le Ministère doit revoir les seuils à respecter.
- Le tableau de suivi des conditions et engagements a été mis à jour selon les commentaires reçus.

Mme Prévost informe les participants que la CPESI et DESI présenteront le 7 mars prochain un portrait des milieux naturels qui couvre notamment la rivière Hall et la baie de Sept-Îles. L'information sera communiquée à Mine Arnaud. Au sujet du tableau de suivi, elle propose que Mine Arnaud ajoute l'information sur ses engagements volontaires. Mme Hardy en prend note.

C – Communication / Relations avec le milieu

Mme Paquet précise qu'elle est en poste depuis une journée et n'a pas d'information à communiquer. Les membres du CCS font part de leur satisfaction par rapport au fait que ce poste stratégique ait été comblé rapidement et par une personne connaissant bien les réalités du milieu.

5. Dossiers CCS

A – Représentation de la société civile

Mme Audet souligne que les cinq candidatures reçues pour combler le poste de représentant de la société civile étaient toutes très intéressantes. Le comité a retenu le meilleur candidat. Elle ajoute que le comité de sélection a par contre constaté que les critères de sélection ne permettent pas de mettre en valeur des candidats plus jeune. Ainsi, le comité de sélection est d'avis qu'un poste pourrait être réservé à un représentant jeunesse (< 35 ans). Mme Prévost ajoute qu'un siège jeunesse permettrait de créer une relève tout en facilitant leur participation à une instance décisionnelle.

M. Bhérer émet une réserve à modifier les règlements généraux. Il ajoute que la représentation au sein du CCS a initialement été définie par secteur d'activité, l'âge n'étant pas un critère. Mme Gilain précise que, sans modifier les règlements généraux, le comité de sélection a tout de même la latitude de définir ses critères de sélection. Après discussion, il est convenu de n'apporter aucune modification à cet égard.

B – Règlements généraux

Mme Audet résume la discussion tenue en ouverture de rencontre. Tous reconnaissent que le mode de fonctionnement actuel est satisfaisant pour le moment. Il est convenu que le sujet soit réadressé seulement lorsque le promoteur démarrera officiellement son projet.

Mme Audet suggère que tous prennent le temps de relire les règlements généraux pour se recentrer sur les objectifs du CCS. Pour ce faire, Mallette transmettra les règlements généraux à tous avec le compte rendu de la rencontre. Les règlements généraux sont également disponibles sur le site Internet de Mine Arnaud

6. Divers

A – Préoccupations de la Ville de Sept-Îles

Mme Audet demande à M. Lafontaine un suivi des trois préoccupations à l'égard du projet soulevées par le Maire de Sept-Îles lors d'une rencontre avec le promoteur en décembre dernier :

- Les résidents de la zone 3;
- Le risque d'affaissement de terrain et l'impact sur la route 138;
- La contamination par les poussières de la source d'eau potable.

M. Lafontaine précise que cette rencontre avec le Maire était pour lui un premier contact officiel à titre de directeur de projet. Il ajoute qu'aucune réponse n'a encore été formulée. Mme Hardy précise cependant que ces questions ont déjà été discutées par le passé et répondues par Mine Arnaud.

M. Bhérier souligne que, comme ces questions ont été étudiées par deux ministères de l'environnement (fédéral et provincial) qui ont chacun approuvé le projet, elles ne devraient plus susciter de préoccupations. M. Jean-Daniel Trottier ajoute que les réponses concrètes à ces préoccupations se retrouveront, en phase exploitation, dans le programme de suivi. Mme Audet propose que les réponses soient tout de même communiquées de nouveau à l'ensemble des membres du conseil municipal.

B – Rapport d'activité

Mme Prévost souligne qu'un rapport annuel des activités du CCS est dû pour la période se terminant le 31 mars 2017. Après discussion, il est convenu que Mallette produise et

achemine aux membres du CCS un rapport préliminaire pour commentaires d'ici la prochaine rencontre.

7. Fin de la rencontre

La discussion étant terminée, Mme Gilain clôt la rencontre. La prochaine rencontre est prévue à la mi-avril, suite à la conclusion de l'étude de faisabilité.

Fin de la rencontre : 15 h 00

Tableau de suivi

Activité	Responsable
1. Déposer sur le site Internet de Mine Arnaud les programmes de suivi acceptés par le Ministère	Carolynne Hardy
2. Vérifier la possibilité de faire référence à Mine Arnaud dans la signalisation du lacensemencé dans le cadre d'un projet de compensation	ZEC Matimek
3. Vérifier auprès de DESI, la possibilité d'obtenir un rapport des activités de la COMAX	Émilie Paquet
4. Se réappropriier les règlements généraux	CCS
5. Transmettre les règlements généraux à tous	Mallette
6. Communiquer à l'ensemble du conseil municipal un suivi aux préoccupations soulevées par le Maire de Sept-Îles	Mine Arnaud
7. Produire d'ici la prochaine rencontre du CCS un rapport annuel préliminaire	Mallette

Annexe 2 – Communiqués de presse

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Sept-Îles, le 19 décembre 2016 **Rencontre du Comité de consultation et de suivi**

Les membres du **Comité de consultation et de suivi** (CCS) du projet de Mine Arnaud ont tenu une rencontre régulière le 30 novembre dernier. Cette rencontre a permis aux membres de recevoir du promoteur l'information à jour sur l'avancement du projet.

Principales informations communiquées par le promoteur :

- Au cours des derniers mois, Mine Arnaud a révisé son projet avec l'objectif d'en diminuer les coûts d'immobilisation et d'exploitation. L'acquisition des actifs de Cliffs par le gouvernement du Québec a notamment permis une économie de 82 M\$.
- En octobre, Yara a pris la décision de réinvestir dans le projet. Cette décision a permis d'initier une mise à jour de l'étude de faisabilité dont les résultats sont prévus pour mars 2017. Ils dicteront la décision des actionnaires quant à la suite du projet. Si la décision est positive, des travaux préparatoires pourraient débiter à l'automne 2017.
- Des discussions sont présentement en cours afin d'intégrer un opérateur à l'actionnariat.
- Sur le terrain, des sautages ont été réalisés cet automne à l'intérieur des limites de la future fosse. La roche ainsi récoltée a permis de réaliser des tests en laboratoire et valider le procédé de concentration du minerai.
- Des programmes du suivi environnemental sont en rédaction. Déjà certains documents ont été approuvés par les instances concernées.
- Un projet de compensation de perte d'habitat du poisson a été réalisé sur le territoire de la ZEC Matimek, comprenant cinq frayères et l'introduction d'ombles de fontaine.
- Une firme spécialisée a été mandatée pour revoir la méthodologie initialement proposée pour l'étude des impacts sociaux du projet.

Le CCS a accueilli un nouveau délégué, Monsieur Jean-Daniel Trottier, en remplacement de Dr Stéphane Trépanier, à titre de représentant de la Direction régionale de Santé publique. De plus, le CCS a pris la décision d'initier un processus de recrutement pour combler un poste vacant de représentant de la société civile. Un comité de sélection a été désigné à cette fin avec l'objectif de proposer un candidat à la prochaine rencontre du CCS, prévue en février 2017.

Rappelons qu'à titre d'interface privilégiée entre le promoteur et le milieu d'accueil, le CCS a pour objectifs d'être à l'écoute du milieu et de ses préoccupations et de suivre de façon continue l'évolution du projet, la performance du promoteur et le respect de ses engagements. Un minimum de six rencontres par année est prévu pour atteindre ses objectifs. À noter que toute l'information relative au CCS (membres, règles, comptes rendus, etc.) est disponible sur le site Internet de Mine Arnaud à l'adresse suivante : www.minearnaud.com/fr/comite-de-suivi.

- 30 -

Pour information :

Martin Tremblay
MALLETTTE
Tél. : 418-962-3154

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Composition du comité :

<i>Secteur</i>	<i>Membre</i>
Communautaire / Société civile	- Action pauvreté Sept-Îles (Jean-François Albert) - Gervais Gagné - Jean-Claude Vigneault (canton Arnaud) - (vacant)
Économie	- Chambre de commerce de Sept-Îles (Émilie Paquet) - Développement économique Sept-Îles (Luc Dion)
Emploi / Formation	- Cégep de Sept-Îles (Donald Bhérer) - Syndicat des Métallos (Nicholas Lapierre)
Environnement / Santé	- Direction régionale de santé publique, CISSS Côte-Nord (Jean-Daniel Trottier) - Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles (Stéphanie Prévost)
Politique	- Ville de Sept-Îles (Charlotte Audet) - Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-utenam (vacant)
Récréotourisme	- Tourisme Sept-Îles (Marie-Ève Cyr) - ZEC Matimek (Berto Frattin)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Sept-Îles, le 6 mars 2017

Rencontre du Comité de consultation et de suivi

Les membres du **Comité de consultation et de suivi** (CCS) du projet de Mine Arnaud ont tenu une rencontre régulière le 21 février dernier. Cette rencontre a permis aux membres de recevoir du promoteur l'information à jour sur l'avancement du projet.

Principales informations communiquées par le promoteur :

- La mise à jour de l'étude de faisabilité suit son cours et les résultats sont attendus vers la fin mars début avril.
- La dernière activité sur le terrain (forage géotechnique) s'est terminée en janvier.
- Quelques programmes du suivi environnemental ont été approuvés par les instances concernées. Les autres sont en attente d'une approbation.
- Un second projet de compensation de perte d'habitat du poisson a été déposé à Pêches et Océans Canada.
- Le tableau de suivi des conditions et engagements du promoteur a été revu suite aux commentaires reçus à la dernière rencontre du CCS. La version à jour du tableau est disponible sur le site Internet de Mine Arnaud.
- Mine Arnaud poursuit ses discussions pour intégrer un nouveau partenaire à l'actionnariat et pour recruter des clients potentiels.
- Selon la décision des actionnaires ce printemps quant à la suite du projet, des travaux préparatoires à l'automne 2017 sont toujours possibles.

Suite à un processus de recrutement initié en décembre, le CCS a accueilli un nouveau représentant de la société civile, Monsieur Joël Saint-Amand. La rencontre aura aussi permis au promoteur de présenter Mme Émilie Paquet, nouvellement nommée au poste de directrice des communications et des relations avec le milieu.

Rappelons qu'à titre d'interface privilégiée entre le promoteur et le milieu d'accueil, le CCS a pour objectifs d'être à l'écoute du milieu et de ses préoccupations et de suivre de façon continue l'évolution du projet, la performance du promoteur et le respect de ses engagements. L'information relative au CCS (membres, règles, comptes rendus, etc.) est disponible sur le site Internet de Mine Arnaud à l'adresse suivante : www.minearnaud.com/fr/comite-de-suivi.

- 30 -

Pour information :

Martin Tremblay
MALLETTE
Tél. : 418-962-3154

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Composition du comité :

<i>Secteur</i>	<i>Membre</i>
Communautaire / Société civile	- Action pauvreté Sept-Îles (Jean-François Albert) - Gervais Gagné - Joël Saint-Amand - Jean-Claude Vigneault (canton Arnaud)
Économie	- Chambre de commerce de Sept-Îles (vacant) - Développement économique Sept-Îles (Luc Dion)
Emploi / Formation	- Cégep de Sept-Îles (Donald Bhérer) - Syndicat des Métallos (Nicholas Lapierre)
Environnement / Santé	- Direction régionale de santé publique, CISSS Côte-Nord (Jean-Daniel Trottier) - Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles (Stéphanie Prévost)
Politique	- Ville de Sept-Îles (Charlotte Audet) - Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-utenam (vacant)
Récréotourisme	- Tourisme Sept-Îles (Marie-Ève Cyr) - ZEC Matimek (Berto Frattin)

Annexe 3 – Appel de candidatures

Appel de candidatures

*Le **Comité de consultation et de suivi (CCS)** est une organisation autonome de gestion et d'action qui a le mandat d'être à l'écoute du milieu et de ses préoccupations et de suivre de façon continue l'évolution du projet, la performance du promoteur et le respect de ses engagements. Le CCS a le pouvoir d'émettre des recommandations et a l'obligation de présenter un rapport annuel de ses activités.*

Pour combler un poste vacant, le **CCS est à la recherche d'un représentant de la société civile**.

Exigences du poste :

- être âgé de 18 ans et plus
- résider sur le territoire de la Ville de Sept-Îles ou de Uashat mak Mani-Utenam
- adhérer au cadre de valeurs du CCS : Engagement – Honnêteté – Ouverture – Respect
- être disponible pour un minimum de six rencontres par année

Le mandat est d'une durée de deux ans. Si ce défi vous intéresse et que vous êtes interpellé par le projet de Mine Arnaud, veuillez transmettre votre dossier de candidature, comprenant votre curriculum vitae, une preuve de résidence (à titre d'exemple, une copie de votre permis de conduire) et une lettre d'intention d'un maximum d'une page, avant le 20 décembre 2016 à :

Concours CCS Mine Arnaud

a/s de Martin Tremblay
100-737 boulevard Laure
Sept-Îles QC G4R 1Y2
courriel : martin.tremblay@mallette.ca

Annexe 4 – Compte rendu de la rencontre spéciale

Projet Mine Arnaud

Compte rendu de rencontre

COMITÉ DE CONSULTATION ET DE SUIVI (CCS)

Rencontre extraordinaire
Jeudi 2 février 2017, 13h30
Par téléphone

Membres présents

Organismes

Jean-François Albert	Action pauvreté Sept-Îles
Donald Bhérer	Cégep de Sept-Îles
Émilie Paquet	Chambre de commerce de Sept-Îles
Jean-Claude Vigneault	Citoyen, canton Arnaud
Stéphanie Prévost	Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles
Luc Dion	Développement économique Sept-Îles
Jean-Daniel Trottier	Direction régionale de Santé publique, CISSS de la Côte-Nord
Charlotte Audet	Ville de Sept-Îles

Membres absents

Gervais Gagné	Citoyen, ville de Sept-Îles
<i>Poste vacant</i>	Citoyen, ville de Sept-Îles
Nicolas Lapierre	FTQ-Métallos
<i>Poste vacant</i>	Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani Utenam
Marie-Ève Cyr	Tourisme Sept-Îles
Berto Frattin	Zec Matimek

Autre participant

Martin Tremblay	Mallette (animation)
Denis Cléments	Ville de Sept-Îles

1. Accueil et ouverture de la rencontre

M. Martin Tremblay valide le quorum et ouvre la rencontre en remerciant les participants de leur présence.

2. Suivi du processus de recrutement

Au nom du comité de sélection, composé de M. Jean-François Albert et de Mmes Charlotte Audet et Stéphanie Prévost, M. Tremblay résume les activités réalisées pour combler le poste de représentant de la société civile :

- Affichage de poste dans le journal Le Nord-Côtier, les 7 et 14 décembre 2016
- Décision le 20 décembre 2016 de prolonger le concours considérant le peu de candidatures reçues (4)
- Nouvel affichage de poste dans le journal Le Nord-Côtier, le 4 janvier 2017
- Entrevue en personne de toutes les candidatures reçues (5), le 19 janvier 2017
- Décision unanime du comité de sélectionner M. Joël St-Amand

M. Tremblay présente sommairement le candidat retenu et demande une résolution pour officialiser la recommandation du comité de sélection. Il est donc proposé par M. Jean-Claude Vigneault et secondé par M. Jean-Daniel Trottier de nommer M. Joël St-Amand au sein du CCS à titre de représentant de la société civile.

M. Luc Dion demande si un communiqué de presse sera publié pour annoncer la nomination. Après discussion, il est convenu d'attendre la nomination imminente du promoteur pour combler le départ de Mme Jourdain avant d'émettre un communiqué de presse pour présenter la nomination au CCS.

3. Fin de la rencontre

La discussion étant terminée, M. Tremblay clôt la rencontre.

Fin de la rencontre : 13 h 50